

Absinthe



(*Artemisia absinthium*)
(Composées ou Astéracées)

Altitude : jusqu'à 1600 m.

Taille : de 30 à 100 cm

Floraison : de juillet à août

Cycle de vie : vivace

Répartition : France : plus ou moins répandue selon les régions.

Habitat : lieux arides et ensoleillés, bords des chemins, talus, terrains vagues. Proximité des habitations (parfois cultivée), naturalisée.

Flours : Petits capitules jaune clair ovoïdes, réunis en une longue grappe pyramidale penchée.

Feuilles : feuilles profondément divisées, vert foncé dessus, laineuses-blanches dessous.

Tige : tige anguleuse souvent teintée de rougeâtre et souvent ligneuse à la base.

Commentaires : Par rapport à l'armoise, sa pilosité est argentée.

Connue depuis longtemps comme plante médicinale et condimentaire. Originare de l'est de la région méditerranéenne. Souvent échappée des jardins. Aujourd'hui, l'usage de boissons alcoolisées contenant de l'absinthe est fortement déconseillé à cause des substances toxiques présentes dans cette plante (les liqueurs d'absinthe sont interdites

dans de nombreux pays, en revanche, les vermouths, dépourvus d'huiles étherées, sont considérés comme sans danger).

Utilisations officinales : les propriétés médicinales de l'absinthe sont connues depuis l'Antiquité la plus reculée. On en vantait surtout les capacités de stimuler l'appétit et de favoriser la digestion, tout en lui reconnaissant aussi des propriétés emménagogues (elle régularise les règles), fébrifuges, stimulatrices de la fonction du foie, vermifuges et stimulatrices de la formation des globules blancs et rouges du sang.

Cette fiche ne constitue en aucun cas un manuel d'exécution ni une référence et ne peut remplacer l'expérience et le savoir-faire d'un professionnel.